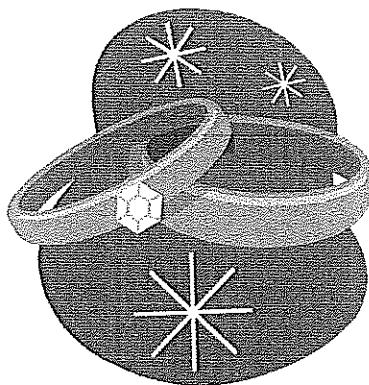


Liste des documents à fournir pour un Mariage

- Carte Nationale d'Identité des futurs époux
- Acte de Naissance
- Justificatif de Domicile
- Certificat du Notaire (s'il est fait un contrat de mariage)
- Liste des témoins avec copie de leur carte nationale d'identité, leur profession, ainsi qu'un justificatif de domicile si leur carte nationale d'identité n'est pas à jour.
- Voir le reste des pièces demandées dans le Guide des Futurs Epoux qui vous a été remis



Merci de remplir le « Guide des Futurs Epoux », sans oublier les coordonnées de vos parents.

La Future Mariée : Nom – Prénom

☎

Le Future Marié : Nom – Prénom

☎

Vous devez prendre contact avec notre Service Etat Civil afin d'obtenir un rendez-vous.